Procédure de dépôt de Mission d'Intérêt Général

Depuis la page d'accueil <u>https://admin.snu.gouv.fr</u>, cliquez sur le bouton en bas "*Vous êtes une structure ? Inscrivez-vous*" :



1921 - Leven and a susceptibility of a plantation and a state of the subscription of the space of the subscription of the subs

Après avoir cliqué dessus, la structure arrive sur la page suivante : sur https://admin.snu.gouv.fr/auth/signup

Dans un 1er temps, il faut renseigner adresse email/nom/prénom/mot de passe du responsable.

Une fois saisi, cliquez sur « Continuer »



Il faut ensuite renseigner les informations complémentaires de la structure :



Une fois l'inscription terminée, la structure peut créer sa ou ses missions :

BESPACE RESPONSABLE				72
Tableau de bord	Volontaires Missions			
Ma structure	Volontaires			
Missions	Volontaires candidatant sur des missions de ma structure			
Volontaires				
	En attente de validation		Validées	
	•	>		>
	·			
Nouvelle mission				

Une fois la mission renseignée, cliquez sur "Enregistrer" si on veut laisser la mission en brouillon et y revenir plus tard OU "Enregistrer et proposer la mission", pour soumettre la mission à validation de la référente départementale SNU.



Une fois la mission proposée, elle passe en statut "*en attente de validation*", et c'est alors à la référente départementale MIG SNU de valider le contenu de la MIG proposée.

Ensuite les jeunes se positionnent dessus et la structure valide on non leur candidature. Puis un contrat d'engagement est transmis aux 3 parties (Etat /jeune et un de ses représentants légaux / Structure d'accueil) pour signature électronique. En fin de MIG, un bilan est réalisé en collaboration avec le jeune (doc ci-joint).

Si vous rencontrez des difficultés à ce sujet, contactez un agent de la plateforme SNU : contact@snu.gouv.fr Bonne MIG

Aude Prou illère d'éducation populaire et de jeunesse Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Charente-Maritime Cité Administrative Duperré, Place des Cordeliers, 17021 LA ROCHELLE Cedex 01 05 17 84 03 79 www.ac-poitiers.fr Attention, à partir du 1^{er} ianvier 2021 les services en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative auittent la DDCS et sont transférés à la DSDEN au sein du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et a 8 ACADÉMIE **DE POITIERS** Liberie Égalité Fraternité ac-poitiers.fr